

*Planification économique et organisation professionnelle*  
(Premier colloque 1961), par les SEMAINES SOCIALES DU  
CANADA. Un vol., 5½, po. x 8¼, broché, 154 pages — LES  
ÉDITIONS BELLARMIN, 8100, boulevard Saint-Laurent,  
Montréal 11, 1962

Camille Martin

Volume 38, Number 1, April–June 1962

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1002564ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1002564ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (print)

1710-3991 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Martin, C. (1962). Review of [*Planification économique et organisation professionnelle* (Premier colloque 1961), par les SEMAINES SOCIALES DU CANADA. Un vol., 5½, po. x 8¼, broché, 154 pages — LES ÉDITIONS BELLARMIN, 8100, boulevard Saint-Laurent, Montréal 11, 1962]. *L'Actualité économique*, 38(1), 135–136. <https://doi.org/10.7202/1002564ar>

Tous droits réservés © HEC Montréal, 1962

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

## LES LIVRES

M. Perlman a centré son étude sur le syndicat international, ou grande loge. Il analyse les rapports de la grande loge avec les loges locales, avec le mouvement ouvrier dans son ensemble et enfin avec la communauté américaine en général.

Dans la première des trois parties dont se compose l'ouvrage, le lecteur remonte aux origines de l'institution et il prend connaissance des grands problèmes qui ont marqué l'administration de chaque président ainsi que des solutions qu'ils ont reçues. La deuxième partie scrute l'administration interne de l'I.A.M., plus précisément les pouvoirs et les devoirs des membres et des administrateurs, des trois points de vue législatif, exécutif et judiciaire pris séparément. La troisième partie, qui traite d'abord de questions de juridiction, résume les principales controverses qui en sont nées et transpose ensuite tous ces problèmes ouvriers dans la vie américaine contemporaine pour y montrer la place qu'ils occupent.

L'effort d'adaptation des syndicats ouvriers aux révolutions technologiques, à la concurrence, à toutes les exigences législatives forment une trame significative et instructive. Ce qu'il en a coûté de sacrifices, de bonne volonté, de dévouement, de conflits mérite d'être mieux connu de la société américaine, de même qu'il importe que celle-ci comprenne mieux le mécanisme des organisations ouvrières. Le présent ouvrage répond à ces préoccupations. Camille Martin

**Planification économique et organisation professionnelle** (Premier colloque 1961), par les SEMAINES SOCIALES DU CANADA. Un vol., 5½ po. × 8¼, broché, 154 pages. — LES ÉDITIONS BELLARMIN, 8100, boulevard Saint-Laurent, Montréal 11, 1962.

La planification économique n'est certes pas une trouvaille récente, mais c'est une question qui a fini par atteindre un sommet de l'actualité. Comme l'enjeu en est considérable et que les répercussions en sont profondes et étendues, débordant le champ de l'économie et même celui du social pour atteindre jusqu'aux frontières les plus reculées de l'humain, l'Église ne peut y rester indifférente, et de fait s'y intéresse, comme en fait foi la récente encyclique *Mater et Magistra*. Pour répondre à l'appel de S.S. Jean XXIII et «pour que la doctrine sociale de l'Église soit connue, assimilée et traduite dans la réalité sociale», les Semaines sociales du Canada organisaient, en octobre 1961, un colloque sur le thème: «Planification économique et organisation professionnelle» dont le texte des causeries constitue le présent ouvrage.

Avec la conception de la vie qui est la nôtre, nous ne pouvons nous contenter d'une planification qui ne se fixerait que des objectifs purement économiques: nous exigeons qu'elle vise à instaurer une économie vraiment humaine, c'est-à-dire pour l'homme et par l'homme. Mais une question se pose immédiatement: qui va se charger de cette planification? La laissera-t-on à l'initiative privée? La confiera-t-on à l'État? Ou bien encore aux deux, associés dans une tâche commune? C'est la dernière solution qui devrait obtenir notre adhésion, attendu qu'elle «concilie les deux conditions essentielles à toute économie pleinement humaine: d'une

part, cela admet autant de planification que nécessaire pour que l'économie soit pour l'homme; d'autre part, elle demande une démocratisation aussi large que possible, afin que cette même économie soit aussi par l'homme».

Selon l'aspect de la question qu'elles abordent, les causeries reproduites ici peuvent se diviser en quatre catégories: celles qui décrivent la situation actuelle au Canada; celles qui scrutent le besoin de planification; celles qui déterminent le rôle respectif de l'État et des organisations intermédiaires; celles enfin qui exposent la doctrine de l'Église en la matière. Camille Martin

**La vie de la forêt française au XVI<sup>e</sup> siècle**, par MICHEL DEVÈZE. (Collection «Les Hommes et la Terre»). Deux vol., 6¼ po. × 9¾, broché, 325 et 473 pages. — ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES, 1961.

Reconstituer l'histoire des forêts françaises au XVI<sup>e</sup> siècle, c'est présenter un fragment de l'histoire sociale et économique de la France de cette époque et écrire un chapitre de l'histoire de ses institutions d'alors.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, comme au Moyen-Âge, la forêt a une énorme importance économique. Elle est «généralement humanisée» et largement ouverte aux paysans et aux artisans. En effet, à cette époque, les multiples usages du bois dans l'artisanat ou l'industrie d'alors font que l'on pourrait parler, pour cette période et celles qui l'ont précédée jusque-là, d'âge du bois, ou mieux, d'âge de la forêt, comme plus tard on parlera d'âge du charbon pour le XIX<sup>e</sup> siècle. De plus, les difficultés de transport obligent la plupart des artisans — charpentiers, forgerons, verriers, charbonniers, potiers — à travailler au cœur même de la forêt. Mais un point frappe particulièrement notre esprit moderne, habitué à considérer la forêt comme une réserve ligneuse, c'est l'interpénétration de la campagne labourée et des bois dont l'une des attributions est de servir de pâturages. La forêt de cette époque constitue donc «un élément essentiel de l'activité rurale» et «renferme encore beaucoup plus de chair que les maigres étables ou les petites prairies».

Ces multiples usages de la forêt d'alors compliquent la situation et sont à l'origine de la crise du XVI<sup>e</sup> siècle, mais pas plus peut-être que la multiplicité des propriétaires et les complications administratives qui en résultent. Contrairement à ce qu'on serait porté à penser aujourd'hui, une forêt n'est presque jamais à cette époque la propriété d'un seul homme. Elle garde encore, a-t-on dit, des traces du collectivisme des premiers âges, ou plus exactement peut-être, l'empreinte du Moyen-Âge. Elle est donc soumise à une organisation communautaire en vertu de laquelle propriétaires et usagers de la région voisine puisent à ces ressources sous le contrôle du seigneur et suivant les règles de contrats d'une étonnante variété.

Il y a, à n'en pas douter, dans la situation que l'on vient de voir, tous les éléments d'une crise forestière qui, en fait, éclata dès le début du XVI<sup>e</sup> siècle. L'équilibre entre la capacité de production de la forêt et la demande de produits forestiers est rompu, tant à cause de la progression des besoins que de l'appauvrissement des forêts et des difficultés qu'éprouve l'autorité à réprimer les abus.